

Questions au sujet du projet de pumtrack.

Voici les réponses aux questions posées lors de notre présentation du 30 septembre

Questions sur le matériel

Les réponses nous ont été données par un grand fournisseur pour la Suisse, Flying Metal à Thoune.

Les modules sont-ils inflammables ? on a entendu parler de fibre de verre, qui est à priori inflammable, qu'est-ce qui le rend impossible ?

Les modules sont fabriqués en fibre de verre ininflammable. Le système est approuvé par le TÜV en Allemagne et recommandé par le BPA en Suisse.

Est-il possible de décrocher et voler des éléments ? y-a-t'il une sécurité ?

Les éléments sont bien vissés, solides et ont un bon poids. Le potentiel fournisseur n'a jamais eu des cas de vandalisme si ce n'est quelques graffitis par-ci par-là.

Quelle est la durée de vie de ce matériel ? j'ai lu quelque part que le matériel nécessitait un petit entretien après quelques années, en quoi cela consiste-t-il ? Est-ce qu'on a besoin d'un spécialiste pour le faire, combien cela coûte-t-il environ ?

Durée de vie de 5 à 10 ans pour la version mobile. Et plus de 10 ans de vie pour la version permanente.

Pendant les 2 ou 3 premières années, le système n'a pratiquement pas besoin d'entretien, seulement d'un contrôle visuel. Après cela, selon l'utilisation, une peinture est nécessaire. Si certaines pièces se cassent après quelques années, elles peuvent être remplacées ou échangées.

Est-il possible de se couper, est-ce qu'il est possible de casser un coin d'un module par exemple et qu'il devienne tranchant ? Est-il possible pour des personnes malveillantes de l'abimer avec des outils comme des couteaux ou des outils ?

Tous les bords sont arrondis et non tranchants. Rien ne peut se rompre.

Est-ce qu'il y a un délai pour l'installation ? Si le budget est approuvé, une installation au printemps 2022 est-elle envisageable ?

Le délai de livraison est actuellement de 2 à 3 mois. Ils ont normalement 2-3 pumtracks en stock qu'ils peuvent livrer plus rapidement. Une installation au printemps n'est pas un problème nous le communiquons avant la fin décembre. Le court terme est généralement aussi possible, mais ils ne peuvent pas le promettre.

Questions sur la signalisation et le comportement des usagers

Réponses données par Patrick Pollicino, chef du service des sports de Neuchâtel (N) et le concierge de Pampigny (P) qui s'occupe de l'entretien du pumptrack.

Gestion des risques liés à la météo, en particulier l'hiver et à la nuit

N : comme n'importe quelle installation extérieure, l'utilisation s'estompe pendant la saison hivernale ou s'il pleut. On se décharge de la responsabilité en cas d'accident avec l'affichage clair du règlement.

P : Ils ont activement décidé de ne pas mettre d'éclairage, ce qui limite l'attractivité du spot. Il y a aussi des affichages qui expliquent clairement les horaires et le règlement, dont la décharge de responsabilité.

Option d'un grillage pour bloquer l'accès à l'installation

N : Pas de discussion d'installation de grillages ou caméras

P : Ils ont parlé d'un projet de grillage à la commune, mais à l'avis du concierge ça ne sert à rien, c'est compliqué à mettre en place et pas utile.

Incivilités des jeunes

N : La police est régulièrement passée cet été discuter avec les jeunes qui glandent par là et n'utilisent pas forcément le pumptrack, mais il n'y a pas eu de tension particulière ou de problème pour l'instant.

P : ils engagent ponctuellement un médiateur de Morges pour aller discuter avec les auteurs de trouble, mais ils étaient déjà là avant le pumptrack. On peut noter qu'il y a pleins de chaises et de tables autour, ce qui rend vraiment le truc attractif pour aller boire des verres.

Voisinage

N : Il y a un voisin qui râle régulièrement mais il a vraiment sa terrasse juste en face de l'installation.

P : Il y a eu quelques plaintes vers 18h et le gendarme est passé quelques fois, mais sans conséquence.

Déprédations :

N : Pas de déprédation, juste des tags qui sont arrivés très vite sur les modules, c'est moins joli mais ça ne gêne en rien.

P : Le soir, hors horaire, ça attire la faune qu'on peut imaginer et ils ne respectent pas trop les règles et laissent du chénit et parfois des bouteilles cassées. A l'avis du concierge, ce ne sont pas des personnes qui viennent de l'extérieur, ce sont des jeunes qui glandaient déjà dans le village auparavant. Pas plus de dégâts qu'auparavant.

A l'avis de ces deux personnes, les avantages de ces installations dépassent largement les inconvénients, qui restent mineurs.